



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juillet 2017
Français
Original : anglais

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays
et les progrès accomplis quant à la normalisation des noms
géographiques depuis la dixième Conférence
(pour distribution seulement)**

Rapport de la Slovénie

Résumé**

Depuis la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, la Commission slovène pour la normalisation des noms géographiques a poursuivi ses travaux sur cette question, s'agissant des noms de lieux situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire.

Entre 2012 et 2017, la Commission s'est réunie à 39 reprises : 5 séances et 34 réunions correspondantes.

Au cours de cette période, la Commission s'est principalement employée à préparer les décisions sur le caractère exact et approprié des noms de rues et de quartiers nouveaux ou modifiés en Slovénie, conformément à la loi portant sur la désignation des espaces géographiques et sur la dénomination et la signalisation des agglomérations, des rues et des bâtiments. La décision de la Commission doit être appliquée par les municipalités qui sont chargées de proclamer les nouveaux noms et noms modifiés.

Les noms normalisés et non normalisés sont conservés dans le registre des noms géographiques qui est géré par l'autorité slovène chargée de la topographie et de la cartographie.

* E/CONF.105/1.

** Le rapport complet a été établi par la Commission pour la normalisation des noms géographiques de Slovénie. Le rapport est disponible uniquement dans la langue de l'original à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>, sous la cote E/CONF.105/28/CRP.28.

